



# Trophée Seniors 2026

Mercredi 17 et Jeudi 18 juin 2026

Golf des Yvelines

Chateau de la Couharde | 78940 La Queue lez yvelines

+33 (0)1 34 86 48 89 / lesyvelines@resonance.golf

## **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

### **TERRAIN**

L'épreuve se déroulera sur le parcours Les Chênes du Golf des Yvelines.

### **FORME DE JEU**

Score maximum par +4, 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

### **SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES**

Une série Messieurs – Index maximum : **15.4**

Une série Dames - Index maximum : **18.4**

### **OUVERTE À**

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2026 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

- **Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.**
- Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors antérieurs
- Remplir les critères sportifs d'inscription
- Répondre aux exigences des règles du Statut Amateurs
- Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

## **INSCRIPTION**

La date limite d'inscription est fixée au **mercredi 03 juin à 19h00**

L'inscription doit se faire en ligne **<https://www.billetweb.fr/trophee-seniors-golf-des-yvelines>**

La liste des joueurs retenus sera publiée le **lundi 08 juin à 14h00**

### **Droits d'engagement :**

90 euros pour la reconnaissance et les 2 jours de compétition

65 euros pour les membres du golf des Yvelines

### **Champ des joueurs :**

Le nombre maximum de joueurs sera de **120** incluant **39** dames minimum (hors Wild Card) et **12** Wild Card maximum.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

**Trophées Seniors/Seniors 2 :** Il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions. Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué. Si le Club organisateur souhaite mettre une limite d'index pour restreindre le champ des joueurs, celle-ci devra se faire en accord avec la Ligue. Dans ce cas, l'index maximum Dames devra avoir un écart de 3 points au minimum par rapport à l'index maximum Messieurs. Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

## **HEURES DE DÉPARTS**

**Premier tour :** premier départ à **8h30** dans l'ordre suivant : 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs) Ordre de jeu : Bloc 2, puis Bloc 1, Bloc 3 et pour finir Bloc 4.

Elles seront établies par le club 72 heures avant le début de l'épreuve. Consultables par téléphone au 01 34 86 48 89 et sur notre site internet [www.golfdesyvelines.com](http://www.golfdesyvelines.com)

**Deuxième tour :** Premier départ à **8h30** heures en fonction des résultats du 1er tour (ordre décroissant).

## **MARQUES DE DÉPARTS**

Messieurs : Repère 3 Marques Jaunes – Par **72**, SSS **71.5**

Dames : Repère 5 Marques Rouges – Par **72**, SSS **71.8**

## **JEU LENT**

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vademécum)

## **DÉPARTAGE DES EX ÆQUO**

En cas d'égalité pour la 1<sup>re</sup> place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous **1,2..**

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (Classement RMS)

## **PRIX**

Les 3 premiers seniors messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières seniors dames du classement brut seront récompensées.

## **REMISE DES PRIX**

La remise des prix se tiendra le jeudi 18 juin au château de la Couharde. L'heure sera définie en fonction du retour des cartes de la dernière partie.

## **COMITE DE L'EPREUVE**

- Le directeur, Germain DESBOIS
- Arbitre ???

**Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Trophée Seniors pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).**

